

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 25 janvier 2016

Présidence : Pere Moles Palleja

Étaient présents : Ariane Bourcieu, Rafał Buczkowski, Samantha Chaitkin, Dominique Delehaye, Luis Escobar Guerrero, Katarzyna Głowacka-Rochebonne, Belen Hurtado De Llera, Njeri Kimani, Andrej Kobe, Gilbert Luciani, Roberto Marigo, Kathryn Mathé, Sven Matzke, Stefan Obermaier, Valentina Papa, Paolo Pecchioli, Elisabeth Peters, François Rossignol, Fairouz Rotenberg, Francesca Scassellati, Bence Toth.

Étaient excusés : Hajo Altenberg, Georg Becker, Claire Chevalier, Luigi Cova, Kristian Eiberg, Arnaud Frémiot, Brian Gray, Zoltan Krasznai, Laurence Wattier.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est complété par les points divers suivants :

- La cantine
- La réforme des statuts
- Une demande de subvention pour Eurosport
- Le projet d'antennes à proximité du site de Berkendael
- Le Festival des sciences

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration (CA) du 16 novembre 2015

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 16 novembre 2015 est adopté.

La proposition d'amendement au compte-rendu du CA du 22 octobre 2015 pour le point 6d (Swals) est adoptée à l'unanimité moins 1 voix.

3. Election du nouveau bureau de l'APEEE

Pere Moles Palleja est reconduit dans sa fonction de président de l'APEEE pour 2 ans.

Le président sera entouré d'un bureau composé de :

- Kathryn Mathé, vice-présidente pédagogique (section anglophone)
- Stephan Obermaier, vice-président administratif (section germanophone)
- François Rossignol, trésorier (section francophone)
- Fairouz Rotenberg, secrétaire (section francophone)
- Katarzyna Głowacka-Rochebonne, vice-secrétaire (section polonaise)
- Luigi Cova, membre (section italienne)
- Gilbert Luciani, membre associé (section francophone).

4. Préparation du Conseil d'administration de l'école (28 janvier 2016)

Le Conseil supérieur des Ecoles européennes a approuvé le fait que Berkendael devienne une annexe de l'EEB1 dès la rentrée 2016. Pour l'instant, seules les sections francophone, slovaque et lettone y seront ouvertes. Mais d'autres sections pourraient s'ajouter si les 4 autres écoles européennes de Bruxelles manquent de place.

Plusieurs questions se posent dès lors quant à la représentation des parents et la fourniture des services :

- L'APEEE Bruxelles 1 est-elle tenue de représenter les parents de la future école de Berkendael ?
- L'APEEE Services Bruxelles 1 est-elle tenue de fournir les services aux parents des élèves de Berkendael ?
- Si oui, l'APEEE Services va-t-elle être en mesure de répondre aux besoins des élèves de Berkendael ?

L'APEEE Bruxelles 1 sera tenue de représenter les parents d'élèves de Berkendael, et elle le fera.

La fourniture de services à Berkendael ne relève par contre d'aucune obligation légale.

Les gérants des services de l'APEEE Services d'Uccle sont actuellement dans l'impossibilité de se prononcer sur la possibilité de fournir ces services à Berkendael dès la rentrée prochaine.

En effet :

- La structure actuelle de l'APEEE Services (personnel, locaux, matériels) ne le permet pas
- La structure de la future population de Berkendael est annoncée mais les chiffres restent très incertains, en raison de la politique d'inscription actuelle.
- Les gérants des différents services (transport, cantine et Césame) doivent pouvoir s'appuyer sur des chiffres concrets pour prendre la décision d'assurer ou non la fourniture de ces services à Berkendael. Or, Monsieur Kivinen refuse encore de s'engager dans cette voie-là.

Le Conseil d'administration de l'APEEE Services refuse pour l'instant de se prononcer sur la faisabilité d'une telle prestation de services. Il attend un engagement clair et ferme de Monsieur Kivinen afin de pouvoir se prononcer. Cet engagement est attendu pour le 26 mars au plus tard. Cet engagement doit notamment porter :

- sur une annonce claire du nombre d'élèves inscrits à Berkendael pour la rentrée 2016
- sur une vision à moyen voire à long terme : s'agit-il d'un simple accompagnement ou de la fourniture complète de services ?
- sur la prise en charge des coûts supplémentaires engendrés par la fourniture éventuelle des services à Berkendael : par qui seront-ils pris en charge ?
-

5. Point sur les actions de prévention « tabac, alcool, drogues »

L'APEEE en collaboration avec l'école secondaire a mené une large campagne de prévention « tabac, alcool, drogues » :

- 10 novembre 2015 : deux conférences à destination des parents par M. Maillet, président de l'association « [Stop à la drogue](#) ».
- 25 et 26 novembre, 1^{er} décembre 2015 : actions de prévention dans toutes les classes de 3^{ème} secondaire, soit en anglais, soit en français.
- 11, 12 et 13 janvier : actions de prévention dans toutes les classes de 5^{ème} et 6^{ème} secondaire, soit en anglais, soit en français.

Les conférences sont financées par l'APEEE.

Les actions de prévention sont financées par l'école et par l'APEEE, à parts égales.

L'impact a dépassé l'espérance des organisateurs. Tant les élèves que les parents, mais aussi les représentants de l'école (enseignants, conseillers) ont fait part de leur satisfaction.

Les élèves ont été invités à remplir un questionnaire anonyme à la fin de la réunion. Ils ont quasiment tous (à de très rares exceptions) exprimé leur reconnaissance, le fait d'avoir beaucoup appris et d'avoir changé leur vision des choses quant à la consommation d'alcool, de tabac et de drogues.

L'école va donc poursuivre ces actions de prévention, en étroite collaboration avec l'association des parents.

Un suivi sera assuré au sein de l'école ; les modalités sont étudiées actuellement.

Des actions de prévention en 4^{ème} et en 7^{ème} secondaire sont en train d'être organisées, de même qu'une conférence à destination des enseignants.

Les représentants des parents présents ce soir souhaitent encourager l'école à contacter les parents des élèves lorsque ces derniers sont emmenés à l'infirmerie après consommation de cannabis ou d'alcool.

L'école a aussi la responsabilité de prendre en charge, dans une certaine mesure, les élèves qui ne sont pas en état de suivre les cours normalement parce qu'ils sont sous l'effet d'alcool ou de stupéfiants.

Les parents de la section francophone souhaitent dire à la direction qu'ils la soutiennent dans la mise en place de mesures permettant d'aider les élèves qui ont des comportements réguliers pouvant faire penser à une consommation de stupéfiants ou d'alcool.

6. Divers

a) Demande de subvention d'Eurosport

Les compétitions d'Eurosport sont limitées aux 4 écoles européennes de Bruxelles en 2016.

La demande de subvention s'élève à 650 €.

Quelques membres du CA souhaitent des informations supplémentaires quant à l'organisation de ces compétitions, au recrutement des élèves participants et aux choix des activités sportives représentées avant de se prononcer. Le CA va dans ce sens.

b) Réforme des statuts de l'APEEE Bruxelles 1

La réforme des statuts est nécessaire, en raison notamment de l'arrivée de nouvelles sections à Berkendael, future annexe de l'EEB1.

c) Point sur la cantine d'Uccle

Dominique Delehaye rapporte les discussions du dernier Conseil d'éducation primaire. Les enseignants semblaient dire que la situation s'est arrangée mais qu'il manque toujours une dizaine de minutes de cours par jour en 2^{ème} primaire.

Changer les horaires en primaire semble très compliqué voire impossible. Rendre les élèves plus autonomes semble ne pas être souhaité par la direction de l'école primaire.

Ce système de self-service a-t-il été conçu en tenant compte des élèves des petites classes de primaire ? Certains semblent penser que non.

Elisabeth Peters, du comité cantine, annonce qu'une réunion est à nouveau prévue avec les enseignants de primaire pour faire un état des lieux, afin de revoir les points à améliorer et d'essayer de trouver des solutions. Elle affirme, ainsi que d'autres parents présents à la cantine au moment des repas, que les enfants semblent heureux et qu'ils sont très débrouillards. Elle rappelle aussi que le comité cantine est resté en contact régulier avec les représentants de l'école, et à l'écoute de leurs demandes et propositions d'amélioration.

Gilbert Luciani, président de l'APEEE Services, invite les parents qui le souhaitent à venir à la cantine au moment des repas afin de se rendre compte de la réalité de la situation.

d) L'implantation d'antennes à proximité de Berkendael

L'implantation d'antennes par Proximus dans la rue Berkendael inquiète un riverain et certains parents de l'école. Ce riverain, non parent de notre école, a intenté un recours et en fait régulièrement part à l'APEEE.

Les représentants de l'école ont été mis au courant mais n'ont pas réagi pour l'instant.

Des parents de la section espagnole ont contacté des experts, qui ont certifié qu'il n'y a aucun danger pour les enfants. Ils ont dès lors cessé de s'inquiéter, puisqu'il semble qu'il n'y ait aucune raison de paniquer. Il semblerait que la législation belge soit plutôt stricte quant à ces normes-là.

e) Festival des sciences

Kathryn Mathé et Njeri Kimani ont rencontré Monsieur Fodor, enseignant de l'école secondaire en charge de l'organisation du Festival des sciences et du Sciences symposium. Cette manifestation a lieu au sein de notre école cette année et rassemble des élèves des 14 Ecoles européennes.

Ces deux manifestations engagent un budget conséquent, non encore complètement couvert. Kathryn Mathé et Njeri Kimani proposent d'aider l'école à trouver des sponsors.

Elles proposent également de faire appel aux parents afin de soutenir les organisateurs dans le transport des élèves entre l'aéroport et leurs lieux de résidence pendant les manifestations.

Le CA de l'APEEE donne son accord pour soutenir Monsieur Fodor dans l'organisation de ces deux manifestations.

7. Pot de bienvenue

Destiné notamment aux nouveaux membres du Conseil d'administration de l'APEEE et aux membres des Conseils d'éducation.

Rapporteur :
Esther Proficz